**Monsieur Le Commissaire Enquêteur**
**HOTEL DE VILLE**
1 rue François Mitterrand
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

***Adressé par courriel à l'adresse***
***mairie@st-jacques.fr***

Rennes,
le 22 septembre 2017

*Objet :*
***Enquête d'utilité publique pour l'autorisation d'exploiter une déchèterie sur la ZAC Mivoie Le Vallon à SAINT JACQUES DE LA LANDE***

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

C'est en qualité de propriétaire de la parcelle P9 au sein de la ZAC Mivoie Le Vallon et voisin immédiat jouxtant le projet d'implantation de la future déchèterie que nous vous faisons part de notre vive opposition à ce projet.

Nous regrettons l'absence totale de concertation avec les voisins immédiatement impactés par ce projet et l'absence de débat public. Face à ce défaut d'information auprès des acquéreurs de lots au sein de cette ZAC nous nous interrogeons sur la vocation de cette zone, moins de deux années après notre acquisition.

Nous avons eu connaissance de ce projet d'implantation par la seule présence du panneau signalant l'ouverture de l'enquête publique sur le terrain, conformément aux dispositions réglementaires s'appliquant à ce type de projet.

Le choix d'implantation d'une déchèterie au sein de la ZAC Mivoie - Le Vallon ne semble pas répondre aux objectifs initialement poursuivis par Rennes Métropole pour le développement de ce secteur et il nous apparaît que la ZAC Mivoie - Le Vallon n'a pas vocation à accueillir ce type d'infrastructures.

Rappelons que l'objectif initial de cette opération d'aménagement consistait à la réalisation d'une ZAC à vocation d'activités permettant l'accueil de **nouvelles entreprises et à la relocalisation d'activés liées prioritairement aux secteurs de l'industrie et de la logistique et au commerce de gros**.

Cette opération d'aménagement trouve son origine dans le constat qu'une partie Sud de l'agglomération Rennaise dispose de très peu de foncier disponible pour satisfaire sur le moyen et le long terme les demandes de terrains qui lui sont adressées.



Société civile immobilière au capital de 1.000,00 € - RCS de RENNES – SIRET 80853678300026 - Code APE 6820B
1 rue André et Yvonne Meynier 35000 RENNES

C'est donc conformément aux objectifs poursuivis par Rennes Métropole que nous avons proposé à notre locataire d'y implanter son activité qui par ailleurs, est liée au secteur automobile ; cette implantation correspondant en tous points aux activités recherchées pour cette zone.

Moins de deux années après notre acquisition et après une année d'exploitation du site par notre locataire, nous constatons que Rennes Métropole lève le voile sur ses ambitions quant au devenir qui était réservé à la parcelle P8… et dévoile un projet contraire à sa volonté originelle pour cette zone.

Nous déplorons la révélation de cette opération menée par Rennes Métropole alors que les différents acteurs et entreprises qui ont fait le choix de s'installer au sein de cette nouvelle zone n'ont pas été concertés ni même informés de ce projet par Rennes Métropole.

Notre locataire nous a fait part sa déception quant à l'évolution prochaine et immédiate de la zone et n'envisage pas son maintien à long terme sur ce site. La modification significative de l'environnement immédiat affecte directement les conditions d'utilisation et d'exploitation du site actuellement en activité sur la parcelle P9.

Ce voisinage immédiat présentera des nuisances olfactives et sonores. Des dépôts sauvages de déchets et d'ordures à proximité de la déchèterie ainsi que tous autres désagréments fréquemment rencontrés sur les abords des déchèteries sont à craindre. Cette implantation génère également une augmentation des flux routiers aux abords du site.

Quelles solutions ont été retenues par le maître d'ouvrage de cette opération pour remédier à l'ensemble de ces nuisances ?

Quelles explications et justifications sont avancées par Rennes Métropole auprès des propriétaires qui ont fait le choix d'une implantation au sein de cette nouvelle ZAC et qui se trouvent désormais confrontés à une modification notable de l'environnement immédiat de leur bien et ce, à la seule initiative de la Métropole ?

Pour toutes ces raisons, nous vous manifestons notre opposition à cette implantation et vous confirmons notre souhait de ne pas voir aboutir ce projet dans ces conditions.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Vincent BARDON**



Société civile immobilière au capital de 1.000,00 € - RCS de RENNES – SIRET 80853678300026 - Code APE 6820B
1 rue André et Yvonne Meynier 35000 RENNES